



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/2003/L.46
23 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Session de fond de 2003

Genève, 30 juin-25 juillet 2003

Point 7 i) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives au programme
et autres questions: Groupe d'étude des Nations Unies
sur les technologies de l'information et des communications**

**Projet de décision présenté par la Vice-Présidente du Conseil, M^{me} Marjatta Rasi
(Finlande), sur la base de consultations informelles**

Technologies de l'information et des communications pour le développement

Le Conseil économique et social,

a) *Prend note* du premier rapport annuel du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications¹; et

b) *Se félicite* des résultats que le Groupe d'étude a déjà obtenus, de l'orientation qu'il a donnée à ses activités, s'attachant à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, de l'appui qu'il a apporté aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information, et des travaux qu'il a entrepris, notamment par l'intermédiaire de ses réseaux et groupes de travail régionaux, et de ses nœuds régionaux, sur les questions relatives aux technologies de l'information et des communications.

¹ E/2003/56.